

ATELIERS SUR LES INITIATIVES QUI FAVORISENT L'INCLUSION DES JEUNES DE L'ASE

Après la présentation d'expériences, chaque groupe a fait émerger 3 propositions qui ont été présentées en plénière le mardi matin.

- *Atelier 1 : La participation et la Pair Aidance*
- *Atelier 2 : L'Accès au logement*
- *Atelier 3 : Les réseaux de sociabilité*
- *Atelier 4 : L'accès aux droits*

A suivre les propositions des groupes de travail.

RESTITUTION ATELIER 1



	PROPOSITIONS	CONDITIONS DE FAISABILITE	POINTS DE VIGILANCE
1	Création d'une école de la pair-aidance : ouverte à tous les citoyens pour développer la création de réseaux d'entraide	Inspirations : Repairs, PROSPAIRS, Alcoolique anonyme, Santé Mentale (diplôme médiateur de santé, ..) Mentorat (loi 2022), CVS, pratiques étrangères (CANADA) Leviers : réseaux existants (PE mais pas que ...), politiques publiques (parrainage mentorat), entreprises (mécénat), légitimité du discours, inter-associatif, AAP, société civile Ressources : financement, portage national pour un déploiement, professionnels polyvalents, plan de compétences, formation, locaux, recherche, plaidoyer communication	Financement Politiques publiques Démarches administratives (statuts, etc) Résistance sur le partage du pouvoir (institutions, CD, EN, monde de sachant – universités) Connaitre la pair-aidance Peur et stigmatisation
2	Au sein du gouvernement création du groupe de travail : conditions qualitatives de sorties de jeunes de la protection de l'enfance (veille, évaluation et mise en œuvre de la qualité)	Groupe où chacun avait sa place, sans hiérarchie, désir plaisir et partage, s'informer s'ouvrir aux autres, respect rythme de chacun, recueil Participation sans hiérarchie Désir et envie de jeunes et pro Initiative locales et nationales, expériences vécues ailleurs, Inscrit dans la loi (composition figée) Durée de la « sortie – 16 – 25 ans » Supervision Comité Départemental Accès à l'autonomie Animé par un pair-mentor	Expertises déconnectées du terrain CD et politiques publiques (hétérogénéité) Difficulté

RESTITUTION ATELIER 1



	PROPOSITIONS	CONDITIONS DE FAISABILITE	POINTS DE VIGILANCE
3	Equipes mobiles mixte de jeunes et professionnels mission développement citoyenneté dès le plus jeune âge (société en mouvement sur la participation)	Leviers : volonté, interconnaissance connaitre l'autre, groupes de parole (type CVS) CMJ, mutualiser compétences et ressources, transmission savoirs entre jeunes et pro (pas que le pro PE) Ressources : écolé vers les gouvernement, acteurs politique locale et la technologie (communication s'adapter à l'autre Inspirations : association pair-aidance et l'international), éducation populaire	Isolement social Politiques publiques Clivage institutionnel qui perdure Manque de moyen de personnel (recrutement)

RESTITUTION ATELIER 2



	PROPOSITIONS	CONDITIONS DE FAISABILITE	POINTS DE VIGILANCE
1	Créer/développer sur chaque territoire une instance centrale intégrant toutes les parties prenantes de l'accès à l'hébergement/logement des jeunes (état, CD, bailleurs, association représentative des jeunes)	Décloisonnement institutionnel. Instance adossée à la référence de parcours. Nécessité d'obtenir l'adhésion du jeune.	Ne pas suppléer aux compétences de l'ASE. Instance collégiale avec PV et désignation du dispositif idoine à la situation du jeune.
2	Développer une offre de logement relevant du droit commun ciblée, adaptée aux jeunes majeurs (un chez soi d'abord jeune, logement inclusif, FJT)	Développer l'offre. Affirmer une politique de discrimination positive en faveur des jeunes de l'ASE. Avoir le droit d'expérimenter, faire valoir le droit au retour: développer un parcours du jeune selon le principe de fléxisécurité.	Mixité sociale et non stigmatisation. Droit à l'oubli. Risque d'isolement

RESTITUTION ATELIER 3



	PROPOSITIONS	CONDITIONS DE FAISABILITE	POINTS DE VIGILANCE
1	Promouvoir et ancrer le parrainage et le mentorat dans la culture institutionnelle	<p>Identifier les différentes modalités de parrainage au sein des institutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> En interne : la pair-aidance – tutorat d'anciens (intégrer au projet d'établissement) En partenariat : association de parrainage / mentorat + Association d'anciens (ADEPAPE – REPAIRS) <p>Accompagnement par l'équipe</p>	<p>Pour la pair-aidance : risque de collusion des histoires de vie</p> <p>Fidélisation du réseau des partenaires au-delà des acteurs</p>
2	<p>Aller vers et Faire venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> Repas partagés ouverts aux personnes ressources des jeunes Le van des droits Le carrefour des partenaires Journées portes ouvertes Tiers lieu 	<p>Ritualisation et planification des événements</p> <p>Mise à disposition de locaux par le biais de conventions cadres (Sécurité, réglementation)</p> <p>Coordination et mobilisation du réseau</p> <p>Investissement des équipes et des institutions</p>	<p>Financement</p> <p>Les moyens humains disponibles</p> <p>Le cadrage</p>
3	Individualisation des relations & renforcement des compétences psychosociales	<p>Souplesse, adaptabilité, authenticité des professionnels</p> <p>Capacité à favoriser l'expression des besoins des jeunes (potentialités/ risques)</p>	<p>Double vulnérabilité jeune et aide sociale à l'enfance (crainte danger, relations non sécurée)</p>

RESTITUTION ATELIER 4



	PROPOSITIONS	CONDITIONS DE FAISABILITE	POINTS DE VIGILANCE
1	Développer un réseau de partenaires avec un dans chaque administration	Accès et création d'un ligne téléphonique directe dédiée aux professionnels de la PE	Financement, Convention entre les institutions Inspiré de la plateforme téléphonique René Cassin + Commission MNA entre les professionnels
2	Procédure pour récupérer l'allocation de rentrée scolaire, notamment pour les situations complexes	Information pour tous les jeunes et les professionnels, avec un référent dédié Certitude de l'existence d'une communication adaptée	Veiller aux droits existants
3	Guide des droits qui centralise leurs informations, leur parcours avec différentes thématiques de droit commun	Intégrer l'outil aux pratiques des professionnels Accompagner les jeunes pour qu'ils se l'approprient	RGPD, statut mineur et majeur, Qui porte le projet ? Travailleurs sociaux au quotidien ou l'ASE, Service gardien ? Faire avec malgré l'urgence de sécuriser leur parcours